

Les 40 orientations stratégiques du Schéma Régional, Climat, Air, Energie de Corse

Les orientations transversales

- Mettre en œuvre une gouvernance territoriale pour atteindre l'auto-suffisance énergétique de la Corse à 2050
- Améliorer la connaissance dans les domaines liés à l'énergie, à la qualité de l'air et à l'adaptation aux changements climatiques
- Sensibiliser aux comportements éco responsables
- Promouvoir la recherche locale et la formation pour tendre vers une société post-carbone
- Mobiliser les dispositifs financiers existants ainsi que des solutions de financement innovantes et promouvoir des mécanismes de fiscalité écologique locaux
- Lutter contre la précarité énergétique
- Développer une économie locale, durable, et solidaire

Les orientations aménagement et urbanisme

- Développer une maîtrise publique d'aménagement pour planifier les évolutions des territoires
- Repenser l'aménagement des territoires et les formes urbaines en intégrant les dimensions Energie/Air/Climat
- Développer la mixité fonctionnelle et sociale des espaces urbanisés
- Mettre en cohérence les politiques territoriales pour atteindre les objectifs Energie, Air, et Climat, en s'appuyant sur les outils de planification (PADDUC, PCET, PLU, SCOT, SAGE...)
- Aménager la ville pour assurer le confort thermique et prévenir le phénomène d'îlot de chaleur urbain

Les orientations sectorielles

- Améliorer la coordination des acteurs institutionnels des transports
- Développer les transports collectifs inter-modaux et les modes de déplacements doux (marche à pied, vélo) notamment en zone urbaine.
- Réduire l'impact du transport de marchandises
- Accompagner le développement de nouvelles technologies et de solutions innovantes pour une mobilité durable
- Construire des bâtiments neufs performants sur les plans thermique et environnemental, selon des techniques d'éco-construction
- Rénover le bâti existant et renouveler les équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Favoriser le développement des compétences et la coordination des professionnels de la filière bâtiment
- Faire évoluer les comportements pour maîtriser les consommations d'électricité

- Améliorer l'efficacité énergétique dans le secteur industriel
- Favoriser les pratiques agricoles moins émettrices de GES et de polluants et économes en eau
- Anticiper les besoins d'adaptation des filières agricoles sous l'effet des changements climatiques
- Accompagner l'évolution des pratiques de gestion forestière pour répondre aux enjeux climat-air-énergie
- Accompagner l'évolution des pratiques de pêche pour répondre aux enjeux climat-air-énergie
- Accompagner l'activité aquacole face aux enjeux climat-air-énergie

Les orientations pour les énergies renouvelables

- Développer l'ensemble des filières EnR en privilégiant l'économie locale
- Développer le bois énergie dans l'habitat et le tertiaire en tenant compte des enjeux liés à la qualité de l'air
- Développer les filières innovantes et valoriser les ressources renouvelables du territoire
- Développer l'hydroélectricité en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux
- Développer les technologies de stockage de l'énergie

Les orientations pour l'adaptation au changement climatique

- Améliorer la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement du territoire et anticiper leur évolution dans un contexte de changement climatique
- Protéger les populations face à l'amplification des risques sanitaires liés au changement climatique
- Prendre en compte les risques de réduction et de dégradation de la ressource en eau dus au changement climatique en anticipant les conflits d'usage y compris les besoins des milieux aquatiques
- Préserver la capacité d'adaptation des espèces et des écosystèmes

Les orientations pour la qualité de l'air

- Améliorer les connaissances sur la qualité de l'air en Corse et renforcer la surveillance
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques dans l'ensemble des secteurs
- Réduire les émissions atmosphériques des installations de combustion dédiées à la production d'électricité ou à la production centralisée de chaleur
- Informer, expliquer et faire respecter la réglementation sur le brûlage à l'air libre
- Informer les citoyens et former les professionnels pour limiter les risques d'exposition au radon et à l'amiante environnementale